

# REGLEMENT

## Les conditions de participation

L'Union des Randonneurs Flandre Artois de Lille assure l'organisation de cette randonnée permanente dénommée "Randonnée Flandre Artois".

Elle est ouverte à tous les cyclotouristes licenciés ou non, français ou étrangers. Comme il n'y a pas de délai imposé, elle est également ouverte aux cyclistes autorisés à utiliser un Véhicule à Assistance Electrique (V.A.E.) conformément à la réglementation fédérale. Les participants de moins de 18 ans devront être obligatoirement accompagnés soit d'un parent, soit d'un représentant légal ou d'un éducateur qualifié.

La randonnée peut être effectuée sur plusieurs jours, consécutifs ou non.

Les participants non licenciés à la FFCT sont assurés au minimum en Responsabilité Civile par l'Organisateur.

S'agissant d'une excursion libre, les participants devront être munis d'une carte européenne d'assurance maladie en cours de validité et d'une carte d'identité. Ils devront respecter les dispositions du code de la route et de la sécurité en général ainsi que la nature et l'environnement.

Les participants devront assurer leur ravitaillement et, le cas échéant, leur hébergement.

A l'issue du parcours, le carnet de route muni des tampons de contrôle (ou des photos) devra être retourné au correspondant pour homologation.

## Les contrôles

Sur le parcours, 7 contrôles sont obligatoires. Ils devront être effectués dans les localités suivantes : Lille, Labourse, St-Pol-sur-Ternoise, Théroouanne, Licques, Cassel et Kemmel.

Le sens de la randonnée sera laissé au choix des participants à partir de l'une de ces localités. Toutefois, l'organisation conseille de la réaliser dans le sens des aiguilles d'une montre.

Pour chaque contrôle, est accepté le timbre humide d'un commerçant ou d'une collectivité mentionnant le nom de la localité ; il est possible de coller une photo de la bicyclette avec le panneau de la localité ou un élément identifiable (le seul vélo du participant). A défaut, il devra obtenir un tampon de la localité la plus voisine et indiquer les raisons de l'absence du cachet adéquat.



L'église d'Englos (12°, 16° s)



Le château d'Olhain (15° s)



Maisons flamandes à Terdeghem



Loker et le Mont Kemmel



Union des Randonneurs Flandre Artois



# Randonnée Flandre Artois

Randonnée Permanente cyclotouriste

Label National n° 311/15

Circuit : 306 km - 2500 m de dénivelée

## DEPLIANT D'INFORMATION



# Randonnée Flandre Artois

La randonnée est une manière de découvrir à bicyclette deux anciennes provinces qui présentent des visages différents.

Les paysages sont très marqués :

- **Le plateau des Weppes**, petit pays de cultures céréalière et maraîchère, où les villages s'alignent sur le rebord du talus.
- **La Gohelle** où subsistent divers vestiges rappelant l'époque de l'extraction du charbon.
- **Le Ternois** avec ses collines aux pieds desquelles coulent de paisibles cours d'eau : la Ternoise, l'Aa et la Lys.
- **L'Audomarois** avec ses marais, couverts en partie de cultures maraîchères drainées par des canaux : les Watergangs.
- **Les traces de l'ancien littoral de la Mer du Nord**, à l'époque du moyen âge.
- **Les Monts de Flandre**, constitués de buttes de sable et de grès ferrugineux, situés à cheval sur la frontière franco-belge.
- **La vallée de la Lys**, rivière canalisée qui entre en Belgique pour se jeter dans l'Escaut.

Le patrimoine, très varié, constitue un témoignage de l'activité des habitants de la région durant plusieurs siècles.

Les localités traversées comportent des curiosités qui sont, pour la plupart, classées au titre des monuments historiques (MH) ou inscrits à l'inventaire supplémentaire (ISMH). De plus, une partie du circuit se situe dans le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale.

En outre, la ville de Lille, se trouvant sur le parcours mais, à peine traversée, mérite qu'une visite lui soit réservée.



Le moulin de Watten

Le bulletin d'inscription, ci contre à droite, doit parvenir au moins deux semaines avant le déroulement de la randonnée au correspondant :

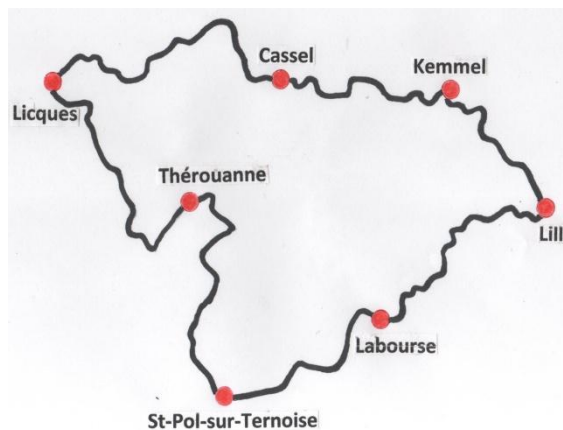
**Alain GRUMELARD**

Téléphone : **03 20 96 24 68**  
Adresse : **154, rue Pasteur 59139 WATTIGNIES**  
Courriel : **urfa-perm@laposte.net**

Le montant de l'inscription, à l'ordre de l'URFA LILLE, est de 5 € avec une réduction de 2 € sur présentation d'une photocopie de la licence FFCT de l'année en cours.

A la réception de ce bulletin, sera transmis le dossier comprenant le parcours détaillé avec diverses informations touristiques et pratiques, le carnet de route, le questionnaire d'appréciation et d'actualisation.

Une médaille souvenir, facultative, est proposée pour 4 €, frais d'envoi compris.



Pour réaliser cette randonnée, il est conseillé d'utiliser la carte IGN TOP 100 : Lille - Boulogne-sur-Mer à l'échelle 1 / 100 000.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Ce document est téléchargeable sur le site du club : **urfalille.org**

A envoyer au correspondant avec votre paiement par chèque à l'ordre de l'URFA LILLE et une enveloppe C5 timbrée (plus de 50 grammes) pour envoi du dossier

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
.....  
N° de téléphone : .....  
Courriel : .....  
Date de naissance\* : .....  
Nom complet de votre club : .....  
.....  
N° d'affiliation de votre club si FFCT : .....  
Votre n° de licence si FFCT : .....  
Si autre fédération : nom et n° de licence : .....  
.....  
Médaille souvenir facultative\*\* : OUI / NON  
**« Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la randonnée et l'accepter dans son intégralité »**  
Date : ..... Signature

\* si moins de 18 ans : accompagnement obligatoire par un parent majeur, un tuteur légal ou un éducateur qualifié

\*\* rayer la mention inutile